

Avis n°20-76700

Référence de TED :

[2020/S 117-285119](#) - annonce diffusée le 18 juin 2020

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur

<http://www.boamp.fr/avis/detail/20-76700/officiel>

Département(s) de publication : **47**

Annonce No **20-76700**

I.II.III.IV.VI.

AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) NOM ET ADRESSES

SDEE 47, Numéro national d'identification : 25470182400016, 26 rue Diderot, 47000, Agen, F, Téléphone : (+33) 5 53 77 72 78, Courriel : president@sdee47.fr, Fax : (+33) 5 53 77 72 78, Code NUTS : FRI14

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.sdee47.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://demat-ampa.fr>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://ampa.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : [https://demat-](https://demat-ampa.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=35945&orgAcronyme=INTER)

[ampa.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=35945&orgAcronyme=INTER](https://demat-ampa.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=35945&orgAcronyme=INTER)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Agence/office national(e) ou fédéral(e)

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Délégation du service public de distribution de gaz naturel en concession, sur les communes de Cancon et communes environnantes

Numéro de référence : 2020-003

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 45231221

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte : Délégation du service public de distribution de gaz naturel en concession, sur les communes de Cancon, Moulinet, Beaugas, Saint-Pastour, Pailloles, Boudy-de-Beauregard, Monflanquin, Castelnau-de-Gratecambe et La Sauvetat-sur-Lède, comprenant la construction et l'exploitation du réseau, les relations du service avec les usagers, a fourniture aux usagers d'un gaz de qualité conforme à la réglementation en vigueur et la continuité de fourniture, l'entretien préventif et curatif de l'ensemble de l'infrastructure, le renouvellement des ouvrages et extensions de réseau, le raccordement pour tous les usagers pour lesquels le seuil de rentabilité de l'investissement de desserte.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 5 550 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45231221

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRI14

Lieu principal d'exécution : Lot-et-Garonne

II.2.4) Description des prestations : Délégation du service public de distribution de gaz naturel en concession, sur les communes de Cancon, Moulinet, Beaugas, Saint-Pastour, Pailloles, Boudy-de-Beauregard, Monflanquin, Castelnaud-de-Gratecambe et La Sauvetat-sur-Lède

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 5 550 000 euros

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 360

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :
Le candidat remettra un dossier permettant à l'autorité concédante d'apprécier ses garanties professionnelles et financières, son aptitude à assurer l'égalité de traitement des usagers et la continuité du service public. Le candidat produira à l'appui de sa candidature :- une lettre de candidature (ou DC1) datée et signée par une personne ayant autorité pour engager la société candidate ou le groupement de sociétés candidat, ainsi que, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ;- en cas de groupement, un pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat et chaque membre du groupement ;- attestation sur l'honneur que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du code de la commande publique- une déclaration sur l'honneur datée et signée que le candidat satisfait à ses obligations fiscales et sociales. Les certificats et attestations délivrés par les autorités compétentes justifiant de ce que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales devront être remis avant toute signature du contrat, ainsi qu'un extrait Kbis de moins de 6 mois ou équivalent - une attestation sur l'honneur attestant que le candidat respecte l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L5212-1, L5212-2, L5212-5 et L5212-9 du Code du travail ou équivalent pour les candidats étrangers non établis en France

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - le formulaire Dc2 "Déclaration du candidat" et tous les justificatifs demandés dans ce document ou tous autres documents contenant l'ensemble des informations demandées dans le formulaire, dont :- une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires de l'objet de la consultation réalisé au cours des 3 derniers exercices, les moyens matériels, techniques et humains ; - la copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire ; - attestation d'assurance pour les risques professionnels, déclaration des effectifs et importance du personnel d'encadrement

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - agrément ministériel en matière de distribution de gaz naturel ou un état d'avancement de la demande d'agrément- Le candidat doit fournir un document justificatif de ses compétences (qualifications professionnelles) et principales références au cours des 3 dernières années dans le domaine de la distribution de gaz permettant d'apprécier les garanties techniques professionnelles du candidat et l'aptitude à assurer la continuité du service public : moyens et personnels, organisation interne, activités principales et accessoires, renseignements relatifs à la nature de l'activité.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

17 juillet 2020 - 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet - CS 21490, 33063, Bordeaux, F, Téléphone : (+33) 5 56 99 38 00, Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr, Fax : (+33) 5 56 24 39 03, Adresse internet : <http://bordeaux.tribunaladministratif>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges (CCIRA), Esplanade Rodesse 103 bis rue Belleville - BP 952, 33063, Bordeaux, F, Téléphone : (+33) 5 56 69 27 18, Courriel : claire.gachet@direccte.gouv.fr

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée- référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat par le pouvoir adjudicateur (article L.551-1 du code de justice administrative)- référé contractuel exercé après la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution (6 mois à compter de la conclusion du contrat si non publication)- recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (assorti ou non d'un référé suspension) dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative)- recours de pleine juridiction par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de la passation dans le présent support de l'avis d'attribution annonçant la conclusion du contrat

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

15 juin 2020